

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #105

Job Title / Designation de l'emploi INSTALLATEUR TECHNIQUE	Salary Group Groupe 7	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service CDT – Ingénierie de diffusion			
Function / Fonction Chargé de l'exécution du travail en ce qui a trait à la fabrication, à l'assemblage, au câblage et à l'installation de l'équipement technique selon les schémas de circuits, les plans, les devis, la liste de câblages, les instructions et les directives.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse et étudie les schémas de circuits, les plans (tels que électriques, électroniques), les devis, les instructions et les directives se rapportant aux tâches à exécuter afin de répondre aux besoins. 2. Fabrique, assemble, câble et installe l'équipement technique conformément aux schémas de circuits, de plans, de devis, de listes de câblages, d'instructions et de directives. 3. Prépare et, au besoin, soumet des esquisses, des schémas, des plans et des devis pour la fabrication ou la modification de panneaux, de quincaillerie, de boîtes, de panneaux de couverture et de dispositifs. 4. Aide, au besoin, le personnel à effectuer les tests et les ajustements sur les systèmes et l'équipement. 5. Effectue, après approbation, les arrangements nécessaires pour l'acquisition d'outils et de matériel d'installation provenant du magasin technique ou d'autres fournisseurs afin de s'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire pour l'installation; avise les personnes concernées en cas de non disponibilité. 6. Effectue les tests et les inspections de contrôle de la qualité sur les installations, à l'intérieur des limites de ses responsabilités. 7. S'assure que les lieux de travail sont propres et sécuritaires. 8. Effectue, en cas de panne, les remplacements et réparations nécessaires pour rétablir le service et avise les personnes concernées. 9. Rapporte tout bris ou défectuosité des équipements ou du matériel aux personnes concernées. 10. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 11. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 12. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations. B. S / O C. Entretien des relations internes et externes. 			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
<small>TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)</small>		<small>(See reverse side) / (Voir au verso)</small>	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes Diplôme d'études professionnelles (DEP) en télécommunications.
Prior Experience / Expérience Vingt quatre (24) mois sont requis pour accomplir les tâches de façon satisfaisante.
Where and how acquired / Source de l'expérience
Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation